



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité

Question écrite n° 66991

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique, sur la protection des droits fondamentaux. Dans l'étude annuelle 2014 du Conseil d'État sur le numérique et les droits fondamentaux publiée en septembre 2014, il est proposé de promouvoir l'adoption d'une convention internationale aux libertés fondamentales et aux principes de la gouvernance d'internet. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66991

Rubrique : Informatique

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2014](#), page 8753

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)